

V.—PÊCHERIES.

1.—Début des pêcheries.

La pêche est l'une des plus anciennes industries du Canada. Les Normands, les Bretons et les Basques pêchaient la morue à Terre-Neuve dès avant la découverte de l'Amérique. Lorsqu'en 1498 le continent nord-américain s'offrit à la vue de Cabot, ce navigateur lui donna le nom de "Bacalaos", nom basque de la morue que ces rudes pêcheurs poursuivaient déjà. Cap-Breton, l'un des plus anciens noms géographiques de l'Amérique, est un autre souvenir des premiers pêcheurs Français, que les Espagnols et les Portugais ne tardèrent pas à suivre. Fernandez de Navarrete nous apprend que des pêcheurs de ces trois nationalités fréquentaient le "Grand Banc" en 1502. La pêche se pratiquait au moyen de lignes à main, les pêcheurs se tenant dans des barils fixés à l'extérieur du passavant, pour éviter le contact des lignes avec les flancs du navire; les bateaux de pêche se livraient à leurs opérations tant que durait le beau temps, puis s'en retournaient en France avec leurs prises de 30,000 à 50,000 morues. Les voyages entrepris le long du littoral démontrèrent bientôt que la morue était aussi abondante en vue du rivage que sur les bancs lointains; les équipages s'accoutumèrent alors à jeter l'ancre dans une baie, à construire une hutte sur la grève et à faire dans leurs petites chaloupes des excursions quotidiennes, dont le produit était salé et séché à terre, puis expédié en France à la fin de la saison. Lorsqu'il remonta le Saint-Laurent, en 1534, Jacques-Cartier trouva partout les traces du passage de ces "courageux capitaines" et de leurs rivalités, lesquelles s'exerçaient aussi bien dans des rencontres armées que dans la capture du poisson qui les avait attirés si loin de chez eux. Chauvin fonda un établissement de cette sorte à Tadoussac, en 1599. Bientôt après, les pêcheurs s'habituaient à passer l'hiver en Amérique et à y construire de véritables villages. On peut donc considérer la pêche comme la première industrie à laquelle se soient livrés systématiquement les Européens au Canada; depuis ces temps lointains elle n'a jamais cessé de donner sa récolte annuelle, tant à l'Europe qu'à l'Amérique.

Le traité d'Utrecht de 1713 attribua Terre-Neuve à la Grande-Bretagne, dépossédant la France de son droit de pêcher et de faire sécher le poisson sur certaines sections du littoral de cette île, mais la France conserva les pêcheries de Cap-Breton et celles du golfe. La guerre de Sept Ans (1756-63) interrompit les opérations de pêche sur une vaste échelle. Lorsqu'elle se termina, la famille Robin, de Jersey, vint au Canada et, au moyen d'acquisitions graduelles, s'empara de toutes les anciennes stations de pêche françaises. Jusqu'à l'arrivée des Loyalistes les pêcheurs s'étaient exclusivement occupés de la morue. Seules les pêcheries côtières étaient exploitées durant cette phase, y compris celles du littoral du Labrador; ce ne fut qu'en 1873 qu'un navire de pêche en haute mer sortit du port de Lunenburg, qui est maintenant le centre principal de la grande pêche.

2.—Lieux de pêche.

Les pêcheries canadiennes sont probablement les plus vastes de l'univers. Sur l'Atlantique, depuis Grand Manan jusqu'au Labrador, le rivage mesure plus de 5,000 milles, à l'exclusion des anses et échancrures qui le dentellent. La baie de Fundy, avec ses 8,000 milles carrés, l'estuaire du Saint-Laurent, dix fois plus grand, et d'autres eaux océaniques représentent ensemble environ 200,000 milles carrés, c'est-à-dire plus des quatre cinquièmes des pêcheries du nord de l'Atlantique. De